

NANTES, le 5 NOV. 2007

**Monsieur Jean-Manuel DELSAUX
Secrétaire Général du Syndicat FO
7 quai de Versailles
44000 NANTES**

Monsieur le Secrétaire,

Vous avez exprimé, ainsi que certains agents concernés, des interrogations et inquiétudes relatives à l'organisation et aux moyens des services sociaux de la Direction Générale Adjointe de la Solidarité.

Par la présente, je souhaite vous confirmer les positions de la collectivité et répondre à d'autres interrogations que vous avez formulées.

S'agissant du redimensionnement des CMS engagé au 1^{er} novembre, avec la création de 12 postes supplémentaires, je reste attentif à ce que les ré-affectations respectent la situation des agents et l'organisation générale des unités concernées par ces mouvements. Il n'est pas de mon propos d'envisager quelque passage en force que ce soit. Il n'est pas cependant de mon intention de proscrire toute réorganisation de services, dès lors qu'elle est fondée objectivement par l'évolution des besoins des usagers à satisfaire.

Dans la mise en œuvre de ce redimensionnement, j'ai demandé au Directeur Général des Services de veiller aux situations posant de réelles difficultés de fonctionnement et de mobiliser des renforts ponctuels en cas de nécessité. Par ailleurs, un bilan précis sera effectué et présenté aux représentants du personnel lors du CTP du 3 décembre 2007, permettant de poursuivre les échanges et de prendre les mesures qu'imposerait le constat d'un éventuel dysfonctionnement.

D'autre part, concernant l'expérimentation du RSA sur le territoire de la délégation de Nantes Ouest, je vous informe du recrutement d'un référent dont la mission sera de coordonner et d'accompagner sa mise en œuvre, ainsi que d'établir un bilan à l'issue des trois premiers mois.

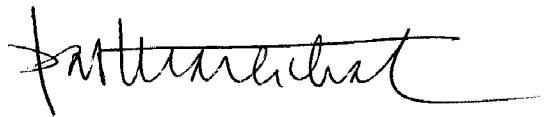
Au-delà de ces questions conjoncturelles, je suis convaincu, comme beaucoup de nos collaborateurs, de l'intérêt de dresser un état des lieux de la situation des centres médico-sociaux du département au regard de leur implantation et des conditions dans lesquelles ils répondent aux besoins du service public. Dans cette optique, il me semble essentiel d'étudier l'opportunité d'un programme de regroupement des CMS à même d'assurer une présence pleine et entière des services sociaux sur le territoire départemental et d'améliorer l'exercice individuel et collectif de leur travail. La direction générale des services achève actuellement une étude, à ce sujet, qui sera présentée à l'ensemble des partenaires (élus, représentants du personnel, autres services sociaux) rapidement et soumise à leurs avis et suggestions.

Par ailleurs, j'ai conscience des incidences de la mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance qui interroge quant aux moyens nécessaires aux missions nouvelles des services concernés. Une réunion avec les représentants du personnel sera programmée à ce propos par le Directeur Général des Services à la mi-novembre, à l'issue de laquelle des propositions seront faites pour des décisions à intervenir avant la fin de l'année.

Ainsi, il me semble que ces différentes perspectives doivent permettre de mieux cerner et de résoudre les problèmes soulevés et de poursuivre l'adaptation de notre organisation en tenant compte, à la fois, de l'évolution de ses missions et des moyens que la collectivité peut y consacrer.

Confiant dans l'intérêt des échanges que nous pourrons avoir sur ces différents points et vous renouvelant l'attention de l'exécutif départemental et de l'Administration à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Mareschal', with a stylized, cursive script.

Patrick MARESCHAL